

# Evaluation des cursus « Instituteur-trice préscolaire » 2009-2010

## RAPPORT PRELIMINAIRE Haute École de Bruxelles

Comité des experts : M. Jean-Robert POULIN, président, Mme Rolande FILION, Mme Sylvie DESIRE, Mme Michelle JANSSEN, experts.

## 11 JUIN 2010

#### **INTRODUCTION**

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé à la visite de cet établissement les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2010. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique ainsi que les employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec rigueur et éthique de leur expérience. Les experts ont donc pu travailler dans les meilleures conditions possibles de confort matériel et de liberté intellectuelle.

Le présent rapport préliminaire passe en revue, en regard des chapitres qui suivent, les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier; il reprend également les recommandations que les experts ont formulées. Il se conclut par un tableau de synthèse reprenant l'essentiel de ces informations.

## CHAP 1 : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité

#### Présentation de l'institution

La Haute École de Bruxelles (HEB) est une institution organisée par la Communauté française dont le siège administratif est situé à Bruxelles. Elle se compose de quatre catégories réparties sur trois implantations : la catégorie pédagogique, économique, technique et traduction-interprétation.

La section préscolaire de la catégorie pédagogique est située avenue De Fré à Bruxelles. Elle côtoie, sur ce même site, les sections primaire, normale secondaire, technique moyenne, éducateur(-trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif et la spécialisation en orthopédagogie.

## Gestion de la qualité dans l'institution et dans l'entité

- 1. Le comité des experts apprécie que des sous-groupes de réflexion aient été formés autour de la démarche qualité. Il constate également que la méthode de gestion mise en place par le coordonnateur qualité de la HE s'est avérée efficace. Enfin, il apprécie le fait que le rapport d'autoévaluation ait été largement diffusé. Cependant, plusieurs intervenants disent n'avoir été informés que récemment de son existence. De plus, plusieurs membres du personnel ne se sont pas sentis très concernés.
  - Le comité des experts tient à souligner que l'exercice d'autoévaluation n'a pas porté exclusivement sur la section préscolaire. De penser au-delà des attentes de l'Agence Qualité a eu pour effet de mettre à distance l'objet premier de l'évaluation. Enfin, il éprouve de la difficulté à mesurer les effets de la démarche sur les personnels en place, sauf chez ceux ayant été impliqués de manière significative dans le processus. Le comité recommande donc à la section préscolaire de recueillir les commentaires et les perspectives de travail des enseignants en lien avec l'autoévaluation réalisée. Il recommande enfin de regrouper à nouveau l'ensemble du personnel autour de la démarche dans le but de concevoir, en équipe, des actions susceptibles de générer des effets concrets sur les pratiques professionnelles.
- 2. Le comité des experts a pu constater que la nouvelle direction de catégorie semble vouloir donner une nouvelle dimension à la section préscolaire. Des actions concrètes sont menées en ce sens depuis sa récente nomination, tant au bénéfice des étudiants qu'à celui de l'équipe en place. Il invite la direction à prioriser ses actions et à définir clairement sa philosophie de gestion.
- 3. Enfin, le comité des experts invite la section à identifier un certain nombre de fondements concernant la formation préscolaire. Il s'agit là d'un aspect essentiel.

#### **Partenariats institutionnels**

1. Le comité des experts apprécie la pluralité des partenariats en place à la HEB. Il constate, par exemple, la mise en place de partenariats institutionnels avec les milieux de stage, avec l'Université Libre de Bruxelles (ULB) ainsi que des partenariats novateurs à caractère culturel. Le comité des experts suggère cependant à la section préscolaire de chercher à augmenter et à développer encore davantage les partenariats et les collaborations avec les terrains professionnels, avec les employeurs ainsi qu'avec les acteurs socioculturels et environnementaux. Ces partenariats institutionnels pourraient largement contribuer au développement de la formation des différents acteurs impliqués.

2. Le comité des experts remarque également que les maîtres de stage répondent peu aux invitations qui leur sont adressées par la section à venir échanger autour des pratiques professionnelles. Devant l'importance de la participation des maîtres de stage à de tels événements, il y a lieu de chercher à connaître les raisons de leur absence et d'élaborer des stratégies qui sauront favoriser une meilleure participation.

Dans le même ordre d'idées, la HEB gagnerait certainement à s'engager davantage dans un travail en partenariat avec les milieux d'enseignement préscolaire. Actuellement, les employeurs semblent voir ce partenariat uniquement à travers la lentille « stages d'enseignement ». L'équipe pédagogique de la section semble convaincue des effets positifs que peut entraîner un travail en partenariat avec les milieux d'enseignement préscolaire. Cependant, elle ne semble pas suffisamment mobilisée pour y parvenir. Le comité des experts souhaiterait que des relations « bilatérales » beaucoup plus riches s'installent. La section préscolaire devrait trouver les moyens de réunir en son sein la majorité des représentants des terrains professionnels qui contribuent de façon importante à la formation des enseignants.

#### Participation étudiante aux instances

- 1. Les réunions de section sont reconnues comme des lieux où les étudiants ont la parole. Cependant, il semble que, lors de ces réunions de section, le rôle des étudiants soit souvent limité à celui de « recevoir » et de « transmettre » l'information. Le comité des experts recommande à la section de poursuivre son travail visant à mettre en place des mécanismes permettant aux étudiants d'être entendus et surtout de prendre part aux décisions au sein du conseil pédagogique.
- 2. Le comité des experts constate l'absence de délégué étudiant au sein de certaines classes. Il y a lieu de s'interroger sur les principales raisons qui peuvent expliquer cette situation et de chercher à créer des conditions susceptibles de stimuler l'intérêt des étudiants à l'exercice de la fonction de délégué de classe.
- 3. Autre constat, les étudiants de la section préscolaire semblent être moins présents au sein des organes décisionnels et consultatifs que ne le sont leurs collègues des autres sections. Le comité des experts suggère le déploiement de mesures destinées à encourager les étudiants de la section préscolaire à travailler au sein de ces organes. La section pourrait par exemple faire les démarches nécessaires afin que des crédits (ECTS)¹ ou des dispenses puissent être accordés à ses étudiants pour leur participation active au sein des différents conseils de la HE. Dans une tout autre mesure, elle pourrait également confier à ces étudiants la responsabilité d'un budget.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits

## CHAP 2 : Les programmes d'études

En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il est bien conscient que la formation des Instituteurs et Régents est définie par le décret du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2000. La Communauté française y détermine notamment les treize compétences qui doivent être développées par l'étudiant dans le cadre de sa formation, en référence au « décret-mission » (1997).

Conformément au modèle déterminé par le Gouvernement, une grille horaire spécifique est établie par année par les HE. En plus de cette grille commune à chaque HE, toutes disposent d'un volume de 120 heures qu'elles attribuent en toute autonomie à des activités d'enseignement, suivant les besoins estimés de l'équipe.

Le comité des experts a été informé que des travaux étaient actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles sur la thématique des référentiels de compétences.

Le comité des experts reviendra sur ces thématiques au travers de son état des lieux de la formation en Communauté française.

#### Objectifs généraux et spécifiques de la formation

Les objectifs généraux du programme vont dans le sens de ceux identifiés dans le «décret-mission » pour l'enseignement organisé en Communauté française. La section préscolaire veut former un enseignant responsable, créatif, dynamique et compétent. Cependant, selon le comité des experts, ce profil n'établit pas clairement le type d'enseignant que la section et la HE souhaitent former «pour» le préscolaire ainsi que les valeurs qui sous-tendent ce profil. Conséquemment, il ne peut qu'encourager la section à effectuer une démarche formelle de réflexion visant à définir avec précision le profil de l'enseignant qu'elle souhaite former. Cette démarche pourrait réunir les professeurs, des étudiants ainsi que des enseignants intervenant dans les classes de niveau préscolaire.

Le comité des experts désire souligner l'absence d'évaluation systématique des objectifs de formation par rapport à la mission et aux objectifs globaux de la HE. Il recommande qu'un comité procède régulièrement à l'évaluation des objectifs généraux de la formation par rapport à la mission et aux objectifs globaux de la HE.

## Programme(s)

- 1. Le programme de formation est conçu dans le respect du référentiel des compétences et des axes de formation établis dans le cadre du décret précité. Cependant, si le référentiel des compétences est connu des formateurs, le comité des experts constate que les étudiants ne semblent pas être en mesure d'identifier clairement la signification de ce référentiel. Le comité des experts considère que des formations portant spécifiquement sur le référentiel de compétences et sur la signification à donner à une formation par compétences seraient de nature à enrichir les connaissances des étudiants de la section en ce domaine. Il s'agit là de savoirs essentiels qui pourraient permettre à l'étudiant de mener une réflexion de fond sur son cheminement. Les experts recommandent également que des comités à caractère interdisciplinaires soient constitués dans le but de travailler sur cette notion et d'établir des indicateurs de développement des compétences.
- 2. Le comité des experts recommande également à la section préscolaire de reconsidérer ses pratiques en ce qui concerne, d'une part, les approches pédagogiques destinées à favoriser l'établissement de liens avec la réalité professionnelle et, d'autre part, l'interdisciplinarité qui doit se pratiquer en prenant compte des besoins réels des élèves de niveau préscolaire.
- 3. Le comité des experts estime que le contenu de la formation ne prend pas suffisamment en considération les besoins des futurs enseignants qui prendront en charge une classe pour la première fois. Il serait

certainement pertinent d'insister davantage, dans la formation des futurs instituteurs, sur la préparation aux tâches administratives, à la gestion des réunions avec les familles des élèves, ainsi que la préparation à la rentrée des classes. Le nouveau diplômé éprouve souvent bien des angoisses devant l'accomplissement de toutes les tâches qu'il lui faut assumer lorsqu'il se retrouve seul avec ses élèves. Les aspects affectifs et relationnels de même que les aspects administratifs se doivent d'être traités avec la même attention que les aspects pédagogiques.

- 4. Le comité des experts s'interroge sur la pertinence de l'approche employée pour l'évaluation des enseignements à savoir, une évaluation globale et quantitative de l'ensemble des enseignements. Il souhaite que la construction d'un questionnaire d'évaluation des enseignements (qui sera prochainement appliqué) soit de nature à améliorer la qualité de ce type d'évaluation. Le comité des experts recommande à la HEB de poursuive le travail déjà amorcé et de s'engager dans une véritable politique d'évaluation des enseignements en l'appliquant le plus rapidement possible dans le respect du décret « promotion de la réussite »<sup>2</sup>.
- 5. Au niveau de l'articulation globale du programme, le comité des experts a été à même de constater l'existence d'un bon équilibre et d'une articulation satisfaisante entre connaissances de base et connaissances spécialisées. Ce constat est partagé par les étudiants rencontrés lors des entrevues.
- 6. Il ne fait aucun doute pour le comité des experts que le lien recherche et enseignement est bien présent au sein de la catégorie pédagogique. Les nombreuses démarches formelles et informelles en témoignent. La section normale préscolaire n'est toutefois pas très impliquée à ce niveau. De l'avis des experts il est souhaitable d'accentuer cette implication compte tenu de l'apport important que peut représenter la recherche pour le développement de la formation. Le comité recommande de mener une réflexion sur le lien entre recherche et enseignement ainsi que sur les actions à mettre en œuvre pour accentuer l'implication de la section en matière de recherche.
- 7. Le comité des experts note que les étudiants de troisième année et les personnes diplômées s'accordent à penser qu'il faudrait supprimer le travail de fin d'études (TFE) au profit d'une période de stage supplémentaire. Ils évoquent un manque de temps et de soutien pour la mise en chantier du TFE, la sélection tardive d'un sujet, l'inadéquation du cours de préparation au TFE dispensé, la « course au promoteur » qui oblige souvent l'étudiant à s'éloigner de ses intérêts premiers, des lieux de stage parfois inadéquats pour la réalisation du sujet traité et, enfin, le manque d'homogénéité entre les pratiques des promoteurs au niveau de l'accompagnement. Le comité des experts suggère de repenser le plus rapidement possible les objectifs, les critères d'évaluation du TFE ainsi que les modalités d'accompagnement. De plus, il estime que les promoteurs devraient inciter les étudiants à traiter de sujets de TFE davantage innovants.
- 8. Le comité des experts considère que les voyages pédagogiques organisés s'avèrent très utiles. En effet, ces activités favorisent chez les étudiants la connaissance des enfants d'âge préscolaire ainsi et que le transfert des savoirs. Le comité des experts constate que la disponibilité des professeurs qui effectuent les visites de stages est appréciée par les étudiants ainsi que par les employeurs. Il note aussi que les stages s'effectuent de plus en plus dans des milieux diversifiés, notamment au sein des établissements d'enseignement spécialisé.

En première année, c'est l'observation, puis l'observation « participante », qui est privilégiée lors de la réalisation des stages. Cependant, le comité des experts constate que cette règle liée à l'observation n'est pas toujours suivie. Le comité des experts recommande que la section revoie les modalités d'accompagnement de ses étudiants afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs visés par les stages. La HE pourrait aussi entreprendre un travail de réflexion avec les maîtres de stage sur cette question.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> 18 JUILLET 2008 - Décret démocratisant l'enseignement supérieur, œuvrant à la promotion de la réussite des étudiants et créant l'Observatoire de l'enseignement supérieur

Si les professeurs s'appuient sur le référentiel de compétences pour organiser la visite de stage, les étudiants ne semblent pas informés de cet outil en place. Lorsqu'ils citent les critères d'évaluation des stages, aucun des étudiants rencontrés en entrevue ne fait référence aux compétences. Le comité des experts recommande de travailler avec les étudiants sur les objectifs et les compétences qui sont liés à la réalisation de chacune des semaines de stage et d'orienter les visites de stage en conséquence et non pas en fonction des «compétences spécifiques» de l'évaluateur.

- 9 En ce qui concerne les modalités d'évaluation des étudiants, le comité des experts constate que les dates de remise des travaux semblent être communiquées tardivement aux étudiants qui ne les reçoivent que depuis peu par le biais des valves. Dans le but de faciliter la planification de leurs activités, il serait souhaitable de remettre aux étudiants l'échéancier des travaux dès le début des cours et ce, en respectant une certaine uniformité dans la présentation
- 10 En ce qui concerne la dimension pédagogique, le comité des experts désire souligner les aspects positifs des activités associées au « jardin didactique» puisque celui-ci fait appel à la fois au travail en équipe et à l'interdisciplinarité. Travail en équipe qui s'avère fondamental dans un contexte de formation d'enseignants. Interdisciplinarité qui, pour sa part, est essentielle au développement des savoir agir complexes que constituent les compétences.

De plus, la section préscolaire pratique un type d'encadrement qui favorise l'exercice de l'autonomie chez l'étudiant. Celui-ci est, entre autres, amené à prendre seul certaines décisions (par exemple, la recherche et/ou le déroulement du stage, l'élaboration du TFE, etc.). La pertinence de l'objectif ne laisse aucun doute. Cependant, il y a lieu d'établir clairement les limites de cette pratique en s'assurant notamment de ne pas laisser l'étudiant «trop seul» dans ses prises de décision. En effet, des étudiants semblent vivre une trop forte insécurité dans certaines circonstances.

#### Information et communication

La section préscolaire dispose de différents moyens pour informer ses étudiants et futurs étudiants : site internet, intranet, salons, publicité dans les médias, accueil du directeur en début d'année.

Les étudiants apprécient particulièrement les journées « Portes Ouvertes », l'accueil administratif, l'accueil des délégués ainsi que celui des anciens. Cette pratique d'accueil semble produire les effets attendus. Des liens durables s'établissent au cours de ces temps forts. Enfin, les étudiants se déclarent très satisfaits de la nouvelle dynamique dont fait preuve la section préscolaire en matière de communication, notamment, en ce qui a trait à la diffusion des résultats d'examens et à la clarté des valves. Si la direction est déjà engagée dans une démarche d'amélioration de la communication au sein de la section, il n'en demeure pas moins que des efforts sont encore à fournir en ce sens notamment en favorisant l'accès à l'informatique.

## CHAP 3 : Vie étudiante

#### Accueil et intégration des étudiants

L'accueil des nouveaux étudiants au sein de la section est réalisé selon des modalités bien précises mais qui se différencient en fonction de la situation de l'étudiant. De façon générale, l'accueil qui leur est réservé du point de vue administratif est assez apprécié. Comme mentionné plus haut, les journées « Portes ouvertes » s'avèrent très profitables pour les étudiants de première année car elles leur permettent d'avoir un bon aperçu de l'institution et de son fonctionnement en plus de leur permettre d'amorcer des contacts avec les étudiants de deuxième et de troisième année. L'accueil vertical pour l'ensemble des trois années avec réalisation d'ateliers encadrés par des professeurs spécialistes fonctionne bien et est très apprécié.

## Suivi pédagogique

La HEB a entrepris un ensemble de démarches visant le soutien de l'étudiant dans ses apprentissages et la promotion de sa réussite. Au niveau de la section préscolaire, certaines des initiatives associées à la promotion de la réussite ne sont pas encore en application alors qu'elles le sont dans d'autres sections. Le comité des experts suggère que les mesures nécessaires soient prises sans tarder afin que les étudiants de la section puissent bénéficier, lorsque nécessaire, de l'ensemble des mesures de promotion de la réussite.

Par ailleurs, le comité des experts constate que la charge effective de travail est lourde et ce, tout particulièrement en troisième année. Il invite la direction à se faire particulièrement vigilante sur ce point. D'autre part, le comité des experts recommande aux enseignants qui interviennent dans la section de concerter leurs actions en matière d'enseignement et d'évaluation des apprentissages de manière à favoriser autant que possible la réduction de la charge de travail des étudiants.

## Aide à l'insertion professionnelle fournie par l'établissement

Plusieurs mesures très intéressantes semblent être prises pour faciliter l'insertion professionnelle des nouveaux diplômés. Parmi ces mesures, figurent l'aide à la préparation du curriculum vitae, l'information sur le système éducatif belge, la rencontre avec des représentants syndicaux et enfin la transmission de la liste des diplômés à la Communauté française et à d'autres partenaires du monde de l'éducation.

#### Conditions de vie et d'étude

Le comité des experts souligne la qualité des conditions de vie du point de vue matériel. L'immeuble est assez récent et bien conçu du point de vue architectural. Il est fonctionnel et doté d'un bon éclairage naturel. Les locaux semblent répondre aux besoins de la formation.

#### CHAP 4: Les ressources

#### Gestion des ressources humaines

Le comité des experts constate que la sélection des nouveaux professeurs s'effectue avec rigueur et vise le recrutement d'enseignants possédant à la fois une expérience scientifique et une expérience pratique dans l'exercice de la profession. L'accueil et l'encadrement du nouveau professeur par la direction et les professeurs de la catégorie pédagogique sont adéquats. Le nouveau professeur est soutenu et encadré. Son intégration fait l'objet d'un suivi régulier.

La direction de la section démontre une volonté ferme d'utiliser au mieux l'ensemble des compétences de chacun des professeurs. Elle cherche à identifier des personnes ressources pour les différentes tâches à accomplir. De plus, elle se montre très préoccupée par la recherche et la formation continuée. Dans les deux cas, elle vise une inscription plus forte de l'équipe du préscolaire. Il ne peut qu'encourager cette vision.

## Ressources et équipements

L'espace environnemental de cette HE est remarquable. La nature fait partie des locaux puisqu'on peut la contempler en permanence. Le jardin didactique, les ateliers de création artistique, l'instrumentarium et l'auditoire extérieur (agora) sont des espaces adéquats pour l'expérimentation.

Si les étudiants apprécient ce cadre, ils sont davantage critiques sur la rareté des lieux conviviaux calmes où il est possible de travailler en équipe. Si les étudiants soulignent les actions entreprises pour améliorer l'accessibilité de la bibliothèque, ils pointent également son manque de convivialité et l'absence d'une base de données.

Le comité des experts invite la catégorie pédagogique à continuer et même à accentuer le travail de valorisation de l'espace de vie des étudiants compte tenu de ses impacts directs sur leur qualité de vie. Il serait peut-être intéressant de chercher à rendre les locaux de grande taille plus calmes et conviviaux.

Le comité des experts désire souligner la richesse de la médiathèque, les efforts consentis pour maintenir un fonds de jeux et de jouets et enfin, la dynamique de réflexion réalisée autour du jeu. Le comité invite les professeurs de la catégorie pédagogique à s'organiser autour du projet innovant et de qualité sur le jeu mené par un membre de l'équipe. De plus, il recommande que soit revu à la hausse le budget accordé à ce fonds de jeux et de jouets nécessaire à la formation des étudiants du préscolaire. Il remarque par ailleurs que l'instrumentarium n'est pas à la disposition des étudiants du préscolaire sauf en de très rares occasions.

#### Recherche

Comme cela a été mentionné plus haut, la recherche n'est pas très présente au sein de la section. Il serait certainement très intéressant qu'elle réinscrive ses pratiques dans cette dynamique fort intéressante. Le comité des experts note très positivement la volonté de la direction d'aller en ce sens.

#### Services à la collectivité

La section préscolaire ne se montre pas très active actuellement en matière de services à la collectivité. Le comité des experts suggère de se saisir des projets individuels engagés (notamment dans le domaine du jeu) pour inscrire la section préscolaire dans une démarche de services à la collectivité. Il recommande également de mener une réflexion visant la conception d'un plan de développement en matière de services à la collectivité ainsi que des stratégies visant sa réalisation.

#### Relations nationales et internationales

Les nombreux échanges internationaux sont un point positif de la formation à la HEB. La catégorie pédagogique se révèle proactive en ce domaine. Le comité des experts recommande de maintenir cette spécificité qui suscite de l'intérêt tant pour les étudiants que pour le monde extérieur. De plus, il recommande de se saisir des opportunités qui s'offrent à la section au travers des stages internationaux pour développer des projets de recherche-action.

Les étudiants de la section se disent informés de la possibilité de réaliser des stages à l'étranger et plusieurs souhaitent y participer. Sur la base des entretiens, le comité des experts regrette cependant que l'encadrement des stagiaires avant leur départ à l'étranger ne porte à toute fin pratique que sur les aspects sociaux et que le soutien se fragilise lorsque les étudiants sont sur leur lieu de stage. Il recommande de mettre en place des mesures d'encadrement lorsque les étudiants sont sur place afin de valoriser leur participation à ces stages et séjours à l'étranger.

Des partenariats à l'étranger et ce, sur trois continents, donnent une spécificité toute particulière à la HE. Le comité des experts souligne et félicite les efforts réalisés en ce sens et invite la HE à poursuivre les démarches entreprises.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

## CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

## **Opportunités et Risques**

Le comité des experts relève la présence à Bruxelles de trois HE formant les instituteurs-trices préscolaire.

Le comité des experts pointe également la situation géographique de la HE qui offre à ses étudiants un environnement culturel riche et de grandes facilités de vie et d'étude.

Le comité des experts souligne par contre parmi les risques la dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants.

#### Plan d'action

Les recommandations formulées par le comité des experts tout au long de ce rapport vont dans le sens de, et complètent, les objectifs stratégiques identifiés par l'établissement. Néanmoins, le comité des experts estime que le plan d'action élaboré dans le cadre de l'autoévaluation gagnerait à être davantage ancré dans la section (et moins dans une vision « catégorie »). En effet, si ce plan permet d'engendrer des réflexions pour l'ensemble de la catégorie et de dégager des opportunités qui seront sources d'améliorations futures, il a mis à distance l'objet premier de l'analyse, à savoir la section « instituteur(-trice) préscolaire » et ses réalités spécifiques.

## **EN SYNTHESE**

| Points forts   | Points d'amélioration                                 |  |  |
|--|---|--|--|
| - Démarche qualité: sous-groupes de réflexion,         | - Autoévaluation trop globale : mise à distance de la |  |  |
| méthodologie efficace, consultation des parties        | section préscolaire                                   |  |  |
| prenantes, large diffusion du rapport                  | - Faible participation des maîtres de stage aux       |  |  |
| d'autoévaluation                                       | activités de réflexion sur les pratiques              |  |  |
| - Direction qui suscite un climat de remise en         | professionnelles                                      |  |  |
| question constructif                                   | - Manque de clarté sur le profil de l'enseignant      |  |  |
| - Équilibre entre connaissances de base et             | préscolaire que la section et la HE souhaitent        |  |  |
| connaissances spécialisées                             | former ainsi que sur les valeurs qui sous-tendent     |  |  |
| - Encadrement favorisant l'exercice de l'autonomie     | ce profil   |  |  |
| chez l'étudiant  | - Faible implication de la section dans la recherche  |  |  |
| - Outils pédagogiques originaux (jardin didactique     | - TFE: sélection tardive du sujet, cours de           |  |  |
| par exemple)   | préparation inadéquat, « course au promoteur »,       |  |  |
| - Nombreux efforts de communication interne            | pratiques d'accompagnement hétérogènes                |  |  |
| - Qualité des conditions matérielles                   | - Certaines initiatives de promotion de la réussite   |  |  |
| - Médiathèque riche, fonds de jeux et de jouets,       | pas encore appliquées                                 |  |  |
| dynamique de réflexion autour du jeu                   | - Peu d'initiatives en matière de services à la       |  |  |
| - Proactivité en matière d'échanges internationaux     | collectivité  |  |  |
| Opportunités   | Risques   |  |  |
| - 3 HE bruxelloises formant des instituteurs (-trices) | - 3 HE bruxelloises formant des instituteurs(-trices) |  |  |
| préscolaires   | préscolaires  |  |  |
| - Situation géographique de la HE (Bruxelles)          | - Dévalorisation de l'image de l'enseignant           |  |  |
|  | préscolaire et hétérogénéité du niveau de             |  |  |
|  | formation des étudiants entrants                      |  |  |

## Recommandations

- Démarche qualité : réinscrire l'ensemble du personnel autour de la démarche, construire en équipe des actions concrètes et les prioriser, axer le plan d'action sur la section
- Augmenter les partenariats avec les terrains professionnels et les acteurs socioculturels et environnementaux
- Effectuer une démarche formelle de définition du profil de l'enseignant préscolaire que la HE et la section souhaitent former
- Procéder à l'évaluation régulière des objectifs généraux de la formation par rapport à la mission et aux objectifs globaux de la HE
- Sensibiliser les étudiants aux approches « compétences » et établir des indicateurs du développement de ces compétences
- Renforcer les activités permettant la préparation aux tâches administratives et l'acquisition de compétences relatives à la communication professionnelle
- Inscrire la HEB dans une véritable politique d'évaluation des enseignements
- Revoir les objectifs et les critères d'évaluation du TFE, stimuler la sélection de sujets innovants
- Revoir les modalités d'accompagnement des étudiants en stage (particulièrement pour la 1<sup>e</sup> année)
- Permettre l'accès des étudiants de la section préscolaire à certaines mesures de promotion de la réussite déjà disponibles pour les étudiants d'autres sections de la catégorie pédagogique
- Concerter les actions en matière d'enseignement et d'évaluation de manière réduire la charge de travail des étudiants
- Développer des projets de recherche-action notamment via les stages internationaux
- Mener une réflexion sur les services à la collectivité : plan de développement et stratégies de réalisation
- Favoriser la participation aux stages et séjours à l'étranger et en renforcer l'encadrement



Evaluation 2009-2010 du cursus Instituteur-trice préscolaire

## Droit de réponse de l'établissement évalué

| Commentaire général éventuel : Néant |  |
|--------------------------------------|--|
|                                      |  |
|                                      |  |
|                                      |  |
|                                      |  |

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)

LOESSENS Marianne

DIERKENS

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

